132ème PELERINAGE à Lourdes

Site Diocèse: http://www.catholique88.fr/mouvement/HNDL88

132^{ème} Pèlerinage Diocésain à LOURDES du 09 juillet au 15 juillet 2023

Chers Amis,

Comme depuis 2014, nous irons jusqu'à Lourdes en cars : grand tourisme pour les uns, pour les autres cars « Lasbareilles » spécialement aménagés. Après un départ matinal de Saint Dié, Epinal ou Chatenois et un arrêt pour le repas de midi à Rochefort Montagne dans le Puy de Dôme, nous arriverons en soirée à Lourdes. A l'arrivée, un repas sera alors servi avant une bonne nuit de repos indispensable pour être en forme le lendemain matin. Le retour se fera de nuit pour une arrivée le 15 Juillet au matin dans les Vosges. A la demande du sanctuaire, pour tous ceux qui seront à votre service, le port du masque restera obligatoire dans tous les lieux communs. Pour les salariés du sanctuaire, la vaccination contre la covid reste obligatoire ; pour les pèlerins (accompagnants comme accompagnés), cette dernière est fortement conseillée par les médecins du pèlerinage. Sur conseil du sanctuaire, un test antigénique pourra être demandé avant le départ. Nous serons invités pendant ces 5 jours à « construire une chapelle », thème pastoral de cette année 2023. Le Père Pierre Mathieu, vicaire général, sera notre prédicateur ; notre évêque Mgr Berthet, souhaite vivre avec nous cette belle démarche.

Merci de remplir avec l'aide de votre médecin et des personnes qui vous prennent en charge, les différentes feuilles de votre dossier dans les meilleurs délais afin que nous préparions au mieux votre pèlerinage.

Bien cordialement

Le président de L'Hospitalité

CONDITIONS et TARIFS pour « pèlerins accompagnés »

Le tarif pour 5 jours complets à Lourdes, reste égal à celui de 2022 grâce à nos actions. Il comprend :

- <u>1°</u> Le transport en car depuis chaque lieu de départ : Chatenois, Epinal et St Dié (aller et retour).
- <u>2°</u> Les frais d'hébergement à l'Accueil Notre-Dame, de nourriture pour la durée du pèlerinage, les repas aller et retour mais attention, pas celui du samedi 15 juillet midi.
- 3° les frais divers: guide horaire, livret de pèlerinage, insigne, taxes, frais administratifs... etc.

-	Tarif adulte	390	euros
-	Tarif enfant de 2 à 12 ans	240	euros
-	Tarif adulte sans repas (personne ne pouvant pas manger pour des raisons médicales)	.280	euros

Une réduction de 50 € est accordée pour les couples adultes

Pour tout désistement après le 05 juillet 2023 non justifié par un Certificat Médical, vous serez remboursé de 80 euros pour les adultes et 70 euros pour les enfants de 2 à 12 ans et les adultes sans repas.

(A CONSERVER)

DOSSIER D'ADMISSION

Il est constitué de :

- 1 FICHE CONDITIONS GENERALES: RECTO VERSO à conserver
- 1 <u>FICHE ADMINISTRATIVE</u>: Fiche N°1 (jaune) <u>RECTO VERSO</u> à <u>RETOURNER</u> La remplir de façon très précise et de manière exhaustive. Merci de bien la signer.
- 1 <u>FICHE MEDICALE</u>: Fiche N°2 (blanche) <u>RECTO VERSO</u> <u>à RETOURNER</u>
 La faire remplir le plus rapidement possible par votre médecin traitant
- 1 <u>FICHE D'AUTONOMIE</u>: Fiche N° 3 (blanche) <u>RECTO</u> <u>à RETOURNER</u>

 A remplir par le malade, sa famille ou le service de soins infirmiers ou par le personnel du lieu où il réside

Pour que l'inscription soit recevable, les 3 fiches (n°1, 2 et 3) doivent être complètement remplies et renvoyées

IMPERATIVEMENT avant le 27 Mai dernier délai à :

Marie-Reine VOIRY: 392 Route de Gigney 88390 FOMEREY (enveloppe jointe), ou par mail mr.voiry@gmail.com

[Tél fixe: 03 29 38 31 96 - Tél portable: 06 09 87 39 71]

<u>Vous recevrez vers le 15 juin</u>, l'acceptation de votre inscription par la commission médicale qui a examiné votre dossier. Il vous sera indiqué les différents modes de paiement possible : virement ou chèque à l'ordre de : l'Association diocésaine.

Les soucis financiers ne doivent pas être un obstacle à votre venue à Lourdes. Si vous avez besoin d'aide, adressez votre demande par un courrier joint à votre dossier.

<u>ATTENTION</u>: Nous vous rappelons qu'il vous revient d'organiser et de financer le trajet depuis votre domicile jusqu'à votre lieu de départ du car et de même pour le retour.

Pour des raisons juridiques et de responsabilité médicale, nous vous rappelons que les personnes malades qui choisiraient de séjourner dans un hôtel ne seraient pas prises en charge par l'Hospitalité.

La commission médicale jugera si le malade a besoin d'un accompagnant logeant dans la même chambre que lui, à l'Accueil Notre Dame.

Ne tardez pas à vous inscrire : nous donnons priorité aux premières inscriptions, puis nous formons une liste d'attente que nous consultons au fur et à mesure des désistements.

Tous les renseignements complémentaires concernant le pèlerinage :

- Heures et lieu de départ,
- Affectation de votre chambre à l'Accueil Notre-Dame
- Informations diverses

vous seront communiqués **les premiers jours de juillet,** par l'envoi d'un courrier avec les consignes générales et le programme du pèlerinage ; <u>ne nous appelez pas tout est prévu.</u>

C Générales 2 feuilles



FICHE ADMINISTRATIVE

FICHE N° 1 RECTO

Hospitalité Notre Dame de Lourdes - Diocèse de Saint-Dié

(A RENVOYER)

http://www.catholique88.fr/mouvement/HNDL88 Mr \square Melle □ Sœur Prénom:.... Adresse du domicile actuel Rue N° Code Postal: Ville: N° téléphone: N° Portable: Adresse mail: Non Si OUI : Nom et adresse: Numéro d'adhérent :/....../...../...../...../ Si ce n'est pas à vous, personne à laquelle il convient d'envoyer les documents d'acceptation et de départ. Nom:.....Adresse......Adresse.... Nº Tél :.... Personne à prévenir en cas de nécessité (obligatoire) : Nom: Lien de parenté: Lien de parenté: Adresse:..... **N° Portable (*):** N° téléphone (*): N° téléphone de la personne à contacter au retour, impératif surtout si différent de la personne à prévenir **AUTORISATIONS** → Pour les enfants mineurs ou les personnes sous tutelle-*: responsables du pèlerinage à hospitaliser mon enfant ou cette personne en cas de nécessité. Nom et adresse du tuteur, et / ou organisme N° Portable (*): N° Téléphone (*): → Reconnaît avoir pris connaissance et accepte les termes de la RGPD (en PJ et au verso de cette feuille) Je demande à la commission médicale d'admission du pèlerinage diocésain de m'accepter comme pèlerin malade. Je m'engage à remplir les conditions demandées et à respecter la charte sanitaire dans le car et à Lourdes., du départ jusqu'au retour. En cas d'acceptation, je paierai la somme de (*): Tarif normal. Suivant mes possibilitéseuros Dans ce cas : lettre de demande d'aide

→ J'autorise l'HNDL à publier une photo où j'apparaîtrais

<u>Transport</u>: Les médecins du pèlerinage et les organisateurs détermineront les lieux de départ et attribueront les cars. J'accepte toutes les propositions de voyage qui me seront communiquées ainsi que toutes les règles sanitaires en vigueur.

DATE (*): SIGNATURE (*):

(A RENVOYER)

Gestion des données personnelles reçues par Hospitalité ND de Lourdes du diocèse de Saint-Dié (HNDL)

Depuis le 25 mai 2018, le règlement général pour la protection des données (RGPD) est applicable en France, ainsi que dans le diocèse et les associations. La gestion, la sécurité et la transmission de ces données personnelles relèvent de notre responsabilité et sont totalement transparentes sur l'usage qu'il en est fait. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de ces données. Vous pouvez exercer ce droit en nous envoyant une demande à HNDL 2, rue du 14 septembre 88 170 CHATENOIS.

Ces données ne seront utilisées que dans le cadre de cette association qui en protège l'accès et la confidentialité.

A quoi servent ces données

Vos données personnelles que nous sommes amenés à collecter et à conserver sont nécessaires à l'exécution des traitements pour :

- le bon fonctionnement de la vie de notre association (informations, courriers, convocations réunions AG, inscriptions, actions pâtés et huîtres etc...)
- mener à bien notre mission d'organisation du pèlerinage diocésain à Lourdes et tout ce qui s'y rapporte. L' HNDL peut également participer à des évènements organisés par des partenaires, ceci en accord avec notre objet et les décisions prises par les membres du conseil d'administration.

Pour quelle durée sont conservées ces données ?

- Toute la durée de l'adhésion à l'association et : 3 ans après l'avoir quittée ou immédiatement si décès. La référence de base étant le paiement de la cotisation annuelle ou pour les malades, la présence aux pèlerinages considérant qu'il est possible d'avoir une ou plusieurs années consécutives sans présences.

Qui détient ces données ? Uniquement des acteurs internes à l'HNDL et la direction des pèlerinages.

<u>ACTEURS</u>	<u>MOYEN</u>	DONNEES SIMPLES HOSPITALIERS	DONNEES SIMPLES MALADES	DONNEES SENSIBLES MALADES
le président de l'HNDL	Ordinateur personnel	X	X	
le directeur des pèlerinages DDP	Ordinateur de la DDP	X	X	
la personne en charge de l'inscription des malades et son adjoint	Ordinateur personnel	X	X	X
la personne en charge de l'inscription des hospitaliers et son adjoint	Ordinateur personnel	X	X	
la secrétaire opérationnelle	Ordinateur personnel	X	X	
la secrétaire institutionnelle	Ordinateur association	X	X	
La trésorière	Ordinateur personnel	X	X	

<u>La gestion de ces données</u> est assurée par un registre de traitement des données contrôlé par le conseil d'administration de l'association. Un rapport sur l'utilisation faite des données personnelles des membres de l'association, est présenté à chaque Assemblée générale annuelle.

Pour mise en conformité avec le règlement européen en matière de protection des données personnelles (RGPD).

Le membre du CA responsable du traitement des données personnelles est : Grégoire BLUNTZER.

Hospitalité Notre Dame de Lourdes

FICHE MEDICALE Confidentielle

FICHE N° 2 (Recto)
(A RENVOYER)

Diocèse de Saint-Dié

http://www.catholique88.fr/mouvement/HNDL88

Docteur,

Nous vous remercions, d'être autant que faire se peut, exhaustif, quant aux renseignements que vous nous communiquerez. Ils nous sont indispensables pour assurer la sécurité et la surveillance de votre patient durant le pèlerinage. Ils nous permettront également de respecter ses habitudes de vie, (autant que faire se peut). Si une modification de l'état de santé survenait avant le départ, nous vous saurions gré de bien vouloir nous la signaler.

Si pendant le pèlerinage un événement particulier se produisait, nous nous ferions un devoir de vous le communiquer.

Le secret professionnel sera préservé, ce dossier devant être adressé à : Marie-Reine VOIRY IDE, 392 Route de Gigney 88390 Fomerey ou à mr.voiry@gmail.com.

Nous vous remercions, par avance, du temps que vous passerez à remplir cette fiche, qui nous permettra d'optimiser la prise en charge de votre patient durant le voyage et son séjour à Lourdes.

Cette année, la vaccination contre la COVID 19 n'est pas obligatoire mais les médecins du pèlerinage la conseillent fortement. Ne peuvent être admis au pèlerinage :

- Les malades avec pathologie infectieuse (BMR, BHRe etc...)
- Les malades présentant des troubles du comportement susceptibles de mettre en cause leur propre sécurité ou celle des autres.

M	erci	de n	nous	préciser	votre N	1° (de téléi	phone	
				P	, , , ,	•		~	

L'équipe de soins du pèlerinage Diocésain

Hospitalité Notre Dame de Lourdes

FICHE MEDICALE Confidentielle

FICHE N° 2 (Verso)

Diocèse de Saint-Dié

Date:

(A RENVOYER)

Signature et cachet du médecin

Nom		Obligatoire pour assurer déplacements sécurisés	à la personne
ETAT CLINIQUE:			
Pathologie principale actue	elle :		
			•••••
Antécédents notables :	••••••	•••••	••••••
VACCINE COVID oui		of vocaination) non	
A fait la Covid 19 le//.	•	at vaccination) non	
Noter IMPERATIVEM traitement habituel	ENT ci-dessous, le trait	ement en cours ou joindre une	ordonnance du
Noter si Risque de conta			
Note: Si Kisque de Conta	giosite		
<u>COMPORTEMENT</u> : ento	ourez ce qui caractérise vo	otre patient, barrez ce qui ne lui co	onvient pas
Agitation: dans quelles of		Désorientation	. 11
		pression Détérioration intelled	
pa	rticuncic		
SOINS INFIRMIERS:		±	
	érostomie Cole		
		i, nom du prestataire	
Injections :		Autres:	
•		 cisez le prestataire de soins s'il	v en a un. Prévoir
le matériel nécessaire au			, ch a am 110 von

FICHE D'AUTONOMIE

FICHE N° 3
(A RENVOYER)

<u>110111</u>	end) 		<u>Pre</u>	<u>énom</u> :		
ENTOURF	EZ CE QUI VO	OUS CORR	ESPOND ET B	ARREZ CE Q	UI NE CONVIE	ENT PAS
Toilette	Fait seul (e	e) Vérifie	r A	ide partielle pou	ır:	Aide total:
<u>Habillage</u>	Fait seul (e) Vérifie	r A	Aide habillage :		Déshabillage :
Elimination	n urinaire: Po	rt de protect	ions de jour	de nuit	Jamais	
Porteur :	Etui pér	nien	Sonde uring	aire	Stomie urinain	re
Elimination	n fécale : Incon	tinence		Stor	mie	
Ré	egime, lequel	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				
	exture normale atrition entérale		Viande hach Utilise paille		Repas mixé Utilise canard	
			la maison :			
NOUS NE	r couché(e) en	PAS EMM	la maison : ENER DE FA ce intérieur - ex NT VOUS ETI	térieur	_	
NOUS NE	r couché(e) en : ENTOURE Dentaires	PAS EMM permanent CZ CE DO haut droite	ENER DE FA ce intérieur - ex	térieur ES PORTEUR ontact antable	_	ez)
NOUS NE Doit rester Prothèses	r couché(e) en : ENTOURE Dentaires Auditives Lunettes Pace maker	PAS EMM a permanent CZ CE DO haut droite sein	ENER DE FA ce intérieur - ex NT VOUS ETI Bas Gauche Lentilles de co Chambre impl de jambe	ttérieur ES PORTEUR ontact antable A	t	ez)
NOUS NE Doit rester Prothèses Surveillance Nécessité de Barrières de Potence Autres (précessités de Protence)	POUVONS r couché(e) en ENTOURE Dentaires Auditives Lunettes Pace maker Prothèse de ce de la prise r e : ENTOURE e lit cisez):	PAS EMM a permanen CZ CE DO haut droite sein médicament CZ CE DON	ENER DE FA ce intérieur - ex NT VOUS ETF Bas Gauche Lentilles de co Chambre impl de jambe euse: T VOUS AVEZ	etérieur ES PORTEUR ontact antable A oui C BESOIN	utres (Précise	

PORT DE BAS ou CHAUSSETTES DE CONTENTION FORTEMENT CONSEILLE : 12h00 de trajet